



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex
Mel : unsen@cgteduc.fr - Site : www.cgteduc.fr

Projets de loi autour du téléenseignement et des missions de direction d'école : propositions inacceptables.

Pendant la crise sanitaire, l'engagement et le dévouement des personnels ont permis de maintenir à flot les Services publics alors que nous subissons les effets des politiques libérales de casse de notre système (restrictions budgétaires, suppressions de postes, de lits dans les hôpitaux, externalisation et territorialisation, précarisation accrue des personnels, des missions, des locaux...). L'École a aussi dû s'adapter dans ce contexte et les personnels ont mis en place en urgence le maintien d'un lien entre les élèves et les apprentissages, loin du slogan ministériel de « continuité pédagogique ».

Un tel constat nous oblige à un changement d'orientation profond des politiques publiques pour qu'elles protègent mieux toutes les populations, mais les premières initiatives législatives sont très éloignées de cette priorité. En effet, une proposition de loi de la seule députée LR Frédérique Meunier veut rendre obligatoire, pour l'Etat, un enseignement à distance. Dans le même temps, une autre proposition de la députée LREM Cécile Rilhac envisage de modifier la fonction de direction d'école, qui, sans changer le statut (Professeur-e des écoles) des directeur-trices, leur donnerait autorité dans l'école sur les personnels et de nouvelles responsabilités en échange d'une augmentation de rémunération. La CGT Éduc'action dénonce ces deux propositions qui ressemblent étrangement aux volontés exprimées du ministre Blanquer et qui sont dangereuses pour l'École, les personnels et les usager-ères.

En effet, la crise a révélé qu'enseigner ne s'improvise pas et que cela ne pouvait pas se faire autrement qu'en présentiel, avec un contact humain, une interaction sociale et dans des situations d'apprentissage favorables (groupe d'élèves restreints). La «*continuité pédagogique*» l'a démontré : tout enseignement à distance via des outils numériques est illusoire car sources de profondes injustices sociales. Cette proposition est surtout un nouveau prétexte pour supprimer des postes.

De même, la CGT Éduc'action dénonce le désengagement de notre administration qui a poussé les directeur-trices à gérer seul-les cette crise avec l'aide des autres personnels de l'école. Ce n'est pas en transformant leurs missions et en leur donnant un rôle d'encadrement qu'on gagnera en efficacité. C'est surtout vouloir imposer un projet ministériel largement repoussé il y a peu par les personnels et la majorité des organisations syndicales.

La CGT Éduc'action estime que la priorité n'est pas aujourd'hui de jouer aux apprentis sorciers, mais bien au contraire d'imposer des propositions renforçant les Services publics, garants de plus de justice sociale. Pour la CGT Éduc'action, l'urgence est la tenue immédiate d'un collectif budgétaire extraordinaire afin de recruter massivement des personnels, améliorer les taux d'encadrement des élèves pour favoriser leurs conditions d'études et améliorer significativement les conditions de travail des personnels. L'urgence, c'est aussi de porter notre projet d'une direction d'école collégiale, avec du temps à disposition des équipes pédagogiques, avec des emplois de personnels administratifs sous statut public dans toutes les écoles, permettant la prise en charge des tâches administratives, mais aussi un conseil des maître-esses aux décisions souveraines.

Pour nous, les urgences sont là. A nous de les imposer.

Montreuil, le 27 mai 2020